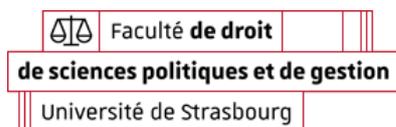




Etude sur les promotions des étudiants (2000 à 2015) M2 Droit de l'environnement, des territoires et des risques (DETR)

Réalisation : Albéric Biglia
Doctorant au Laboratoire SAGE

Suivi : Marie-Pierre Camproux Duffrène, Maître de conférences en droit privé,
responsable du Master 2 DETR



SOMMAIRE

I - Présentation de l'étude.....	3
II – Les structures d'accueil des stagiaires du Master 2.....	4
III – Du stage de Master 2 au premier emploi.....	6
IV – Les trajectoires professionnelles post-Master 2.....	7
V - Quelques exemples de trajectoires professionnelles.....	10

I – Présentation de l'étude

A l'occasion des quarante ans du Master 2 Droit de l'environnement, des territoires et des risques (DETR)¹ de la Faculté de Droit de Strasbourg, un colloque intitulé « La pratique du droit de l'environnement sous le regard des professionnels » a été organisé le 1^{er} décembre 2017 à Strasbourg. Cette manifestation a été l'occasion pour des anciens étudiants du Master 2 DETR de revenir sur leurs parcours professionnels, et ainsi présenter concrètement la diversité des métiers auxquels cette formation permet d'accéder. La présente étude propose, en empruntant une visée essentiellement quantitative, de faire suite à ce colloque en exposant les données sur les stages et les trajectoires professionnelles des anciens étudiants de ce Master 2.

Afin de réaliser cette étude, plusieurs sources ont été mobilisées. A été utilisée, à titre principal, une enquête menée en 2016 auprès des anciens étudiants du Master 2 DETR depuis l'année 2000². Cette enquête a permis de récolter des données sur un certain nombre de ces anciens étudiants, notamment le stage effectué dans le cadre du Master 2³ et les différentes professions occupées à l'issue de la formation⁴. La présente étude propose ainsi de réaliser un traitement statistique des données brutes récoltées par cette enquête. De manière plus subsidiaire, est également mobilisée une étude réalisée en 2016 à partir de données récoltées par l'Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle des Etudiants (ORESIPÉ) sur les promotions 2007 à 2012 du Master 2⁵.

S'adressant essentiellement aux étudiants intéressés par le Master 2 DETR, cette étude a pour objectif d'illustrer la diversité des stages et des métiers auxquels il est possible d'accéder à travers cette formation. Elle propose d'exposer, en suivant le parcours d'un étudiant de manière chronologique, des données statistiques sur les stages occupés par les anciens étudiants du Master 2, puis de présenter le passage du stage de Master 2 au premier emploi, pour finalement en venir aux trajectoires professionnelles. En fin de dossier, quelques trajectoires professionnelles sont explicitées afin de donner du relief à l'ensemble de ces données.

¹ Anciennement « DESS Droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire ».

² Enquête menée par Emeline Jalbert, stagiaire de Master 2 Démographie au sein du laboratoire SAGE en 2016.

³ Sur la base de la totalité des étudiants des promotions étudiées, soit environ 300 étudiants.

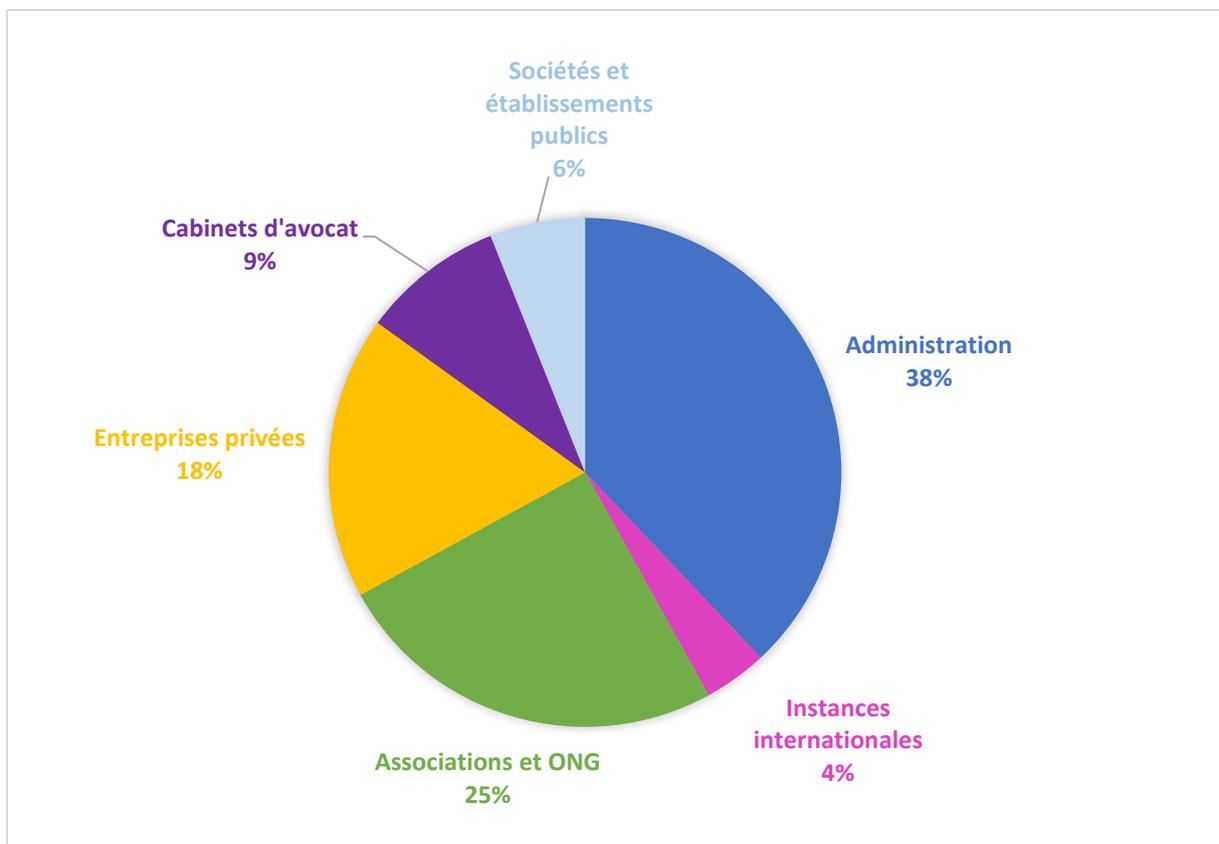
⁴ Sur la base des répondants à un questionnaire, couplé à des recherches empiriques sur internet, soit environ 140 étudiants. <https://www.linkedin.com/groups/8480149>

⁵ Emeline Jalbert, « Insertion professionnelle des diplômés, promotions 2007 à 2012, du master 2 Droit de l'environnement, des risques et des territoires, Université de Strasbourg », Université de Strasbourg, 2016.

II – Les structures d’accueil des stagiaires du Master 2

Le stage au sein du Master 2 DETR, d’une durée pouvant aller de deux à six mois, fait partie intégrante de la formation, étant à ce titre obligatoire. Les étudiants du Master 2 réalisent leur stage dans des structures d’accueil variées. Quelles sont-elles ?

Afin de représenter statistiquement la répartition des étudiants dans les structures d’accueil de stage, une classification en six catégories a été définie : l’administration, les instances internationales, les sociétés et établissements publics, les associations et organisations non-gouvernementales, les entreprises privées, ainsi que les cabinets d’avocat. Ci-dessous, un diagramme représentant la répartition des étudiants de la promotion 2000 à 2015 dans les structures d’accueil de stages en se fondant sur ces six catégories.



Répartition des étudiants des promotions 2000 à 2015 dans les structures d'accueil de stages

Ainsi, ce diagramme montre par exemple que 9% des étudiants du Master 2 DETR, de la promotion 2000 à 2015, ont réalisé leur stage de Master 2 au sein d’un cabinet d’avocat.

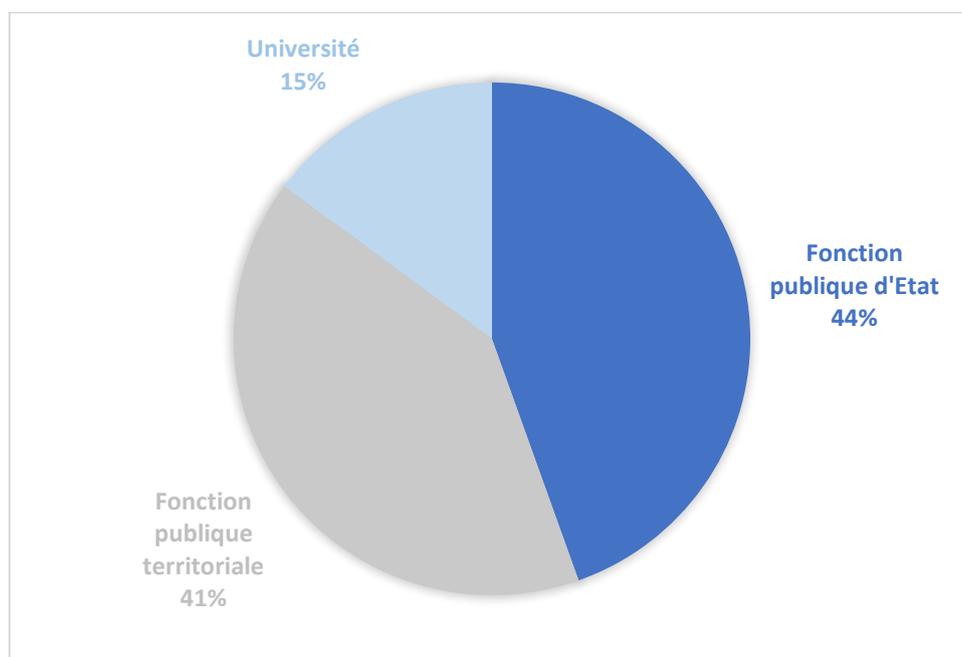
La catégorie « Associations et organisations non-gouvernementales », représentant 25% des lieux de stages des étudiants du Master 2, recouvre essentiellement des associations dites de protection de l’environnement, au niveau local, national, à l’étranger et à l’international.

Les 4% de stages effectués en « Instances internationales » correspondent surtout aux institutions et programmes sous l’égide de l’ONU ou dans les institutions de l’Union Européenne.

La catégorie « Sociétés et établissements publics », recouvrant 6% des stages, est composée essentiellement des chambres de commerce et d'industrie, ainsi que des sociétés à capitaux publics.

Les 18% de stages réalisés dans les « Entreprises privées » ont lieu dans des sociétés à capitaux privés, notamment en lien avec la production industrielle, ainsi que des cabinets d'expertises mobilisant des connaissances en droit de l'environnement pour leurs clients.

La catégorie « Administration », recouvrant 38% des lieux de stages, nécessite d'être davantage précisée. En effet, celle-ci renvoie à plusieurs types de fonction publique, à savoir la fonction publique d'Etat et la fonction publique territoriale. Elle renvoie à différents types de structures accueillant les stagiaires, comme des services déconcentrés de l'Etat, des communes et EPCI, ou encore l'université. Dans le cadre de cette étude, le choix a été fait d'extraire le secteur universitaire de la fonction publique d'Etat, en tant que l'université présente des spécificités, notamment en termes de compétences mobilisées et de souhait d'orientation professionnelle.



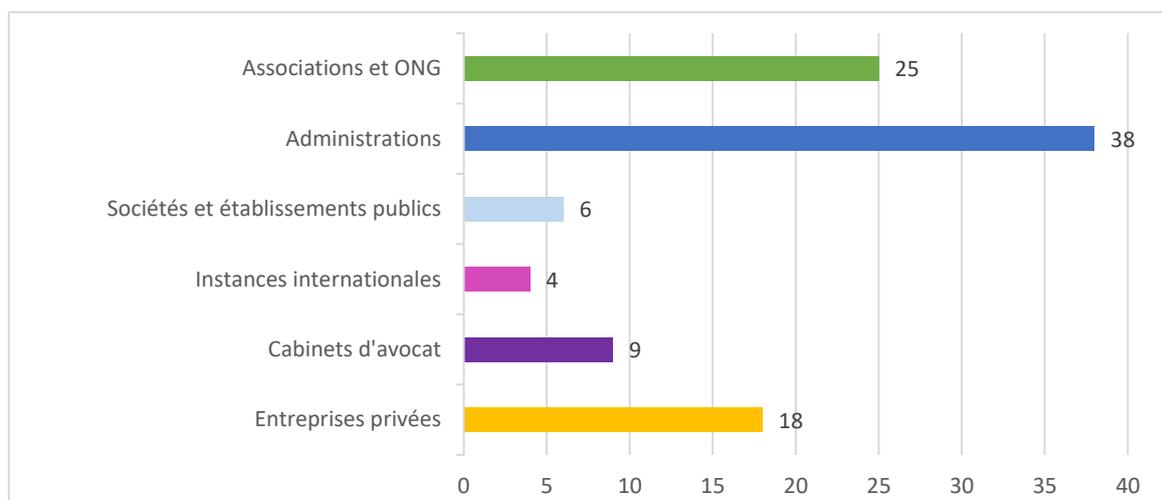
Répartition des étudiants des promotions 2000 à 2015 dans les structures d'accueil de stages de l'administration

Ainsi, au sein même de la catégorie « Administration », 44% des étudiants du Master 2 réalisent leur stage dans la fonction publique d'Etat, 41% dans la fonction publique territoriale et 15% dans une université.

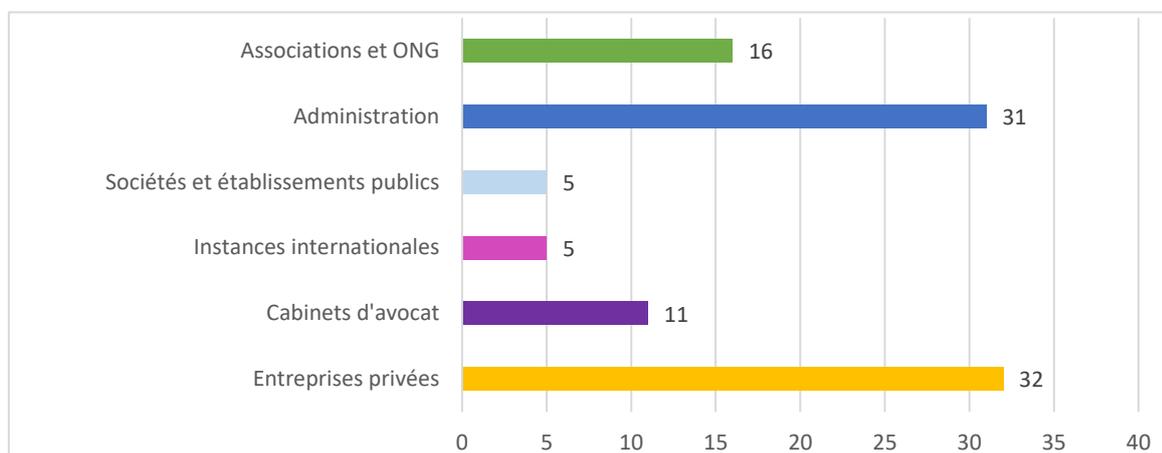
III – Du stage de Master 2 au premier emploi

Après avoir présenté la répartition statistique des étudiants du Master 2 dans les différentes structures d'accueil des stagiaires, quid de cette même répartition concernant le premier emploi occupé une fois la formation terminée, c'est-à-dire à l'issue du stage ?⁶ L'intérêt est ici de voir s'il existe des taux semblables, ou si au contraire certains secteurs accueillent davantage de stagiaires que de premier emploi, ou inversement.

Ci-dessous, le premier graphique présente, sous une autre forme que le diagramme précédemment exposé, la répartition des stagiaires du Master 2⁷. Le second graphique expose les secteurs dans lesquels le premier emploi des anciens étudiants du Master 2 est réalisé⁸.



Répartition des étudiants des promotions 2000 à 2015 dans les structures d'accueil de stages



Répartition des étudiants des promotions 2000 à 2015 dans les structures de premier emploi

⁶ Si une autre formation ou une préparation aux concours est effectuée suite au Master 2 DETR, est alors pris en compte le premier métier occupé à l'issue de cette formation ou préparation.

⁷ A savoir, pour rappel, sur la base de la totalité des étudiants des promotions étudiées, soit environ 300 étudiants.

⁸ A savoir, pour rappel, sur la base des répondants à un questionnaire, couplé à des recherches empiriques sur internet, soit environ 140 étudiants. Si le nombre d'étudiants n'est pas le même que pour le premier graphique, le taille de l'échantillon étudié permet une bonne représentativité et ainsi autorise à la comparaison.

Ainsi, les taux de répartition des structures dans lesquelles les étudiants ont réalisé leur stage et les structures dans lesquelles les étudiants ont réalisé leur premier emploi sont très proches pour les catégories « Sociétés et établissements publics », « Instances internationales » et « Cabinets d’avocat ». Autrement dit, la même part d’étudiants du M2 DETR réalise leur stage et leur premier emploi dans les structures relevant de ces trois catégories. Par exemple, alors que 6% des étudiants du Master 2, de la promotion 2000 à 2015, ont réalisé leur stage de Master 2 dans une société ou un établissement public, ils sont 5% à obtenir un premier emploi dans cette même catégorie.

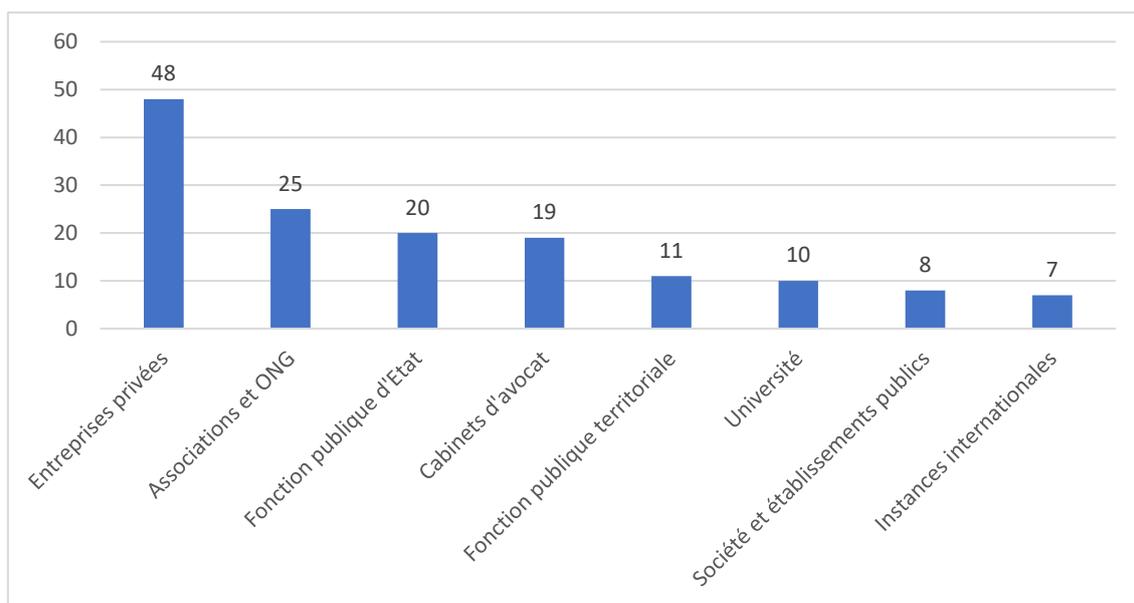
Au contraire, une différence significative apparaît pour les catégories « Administration », « Associations et ONG », et « Entreprises privées ». En effet, alors que 38% des étudiants réalisaient leur stage de Master 2 dans une administration, ils ne sont plus que 31% à réaliser leur premier emploi dans ce même type de structure. De même, alors que 25% des étudiants réalisaient leur stage de Master 2 dans une association ou une ONG, ils ne sont plus que 16% à réaliser leur premier emploi dans ce type de structure. Dès lors, concernant le secteur associatif et l’administration, une part plus importante d’étudiants du Master 2 ont réalisé leur stage que leur premier emploi dans ce type de structures. On peut raisonnablement faire l’hypothèse que le recrutement en premier emploi est plus difficile dans le secteur associatif (notamment pour des restrictions financières) et dans le secteur de l’administration (notamment pour des postes accessibles sur concours), que l’accueil de stagiaires. Le secteur privé bénéficie vraisemblablement de cette différence, puisque le taux de répartition des étudiants passe de 18% concernant les stages à 32% pour le premier emploi.

IV – Les trajectoires professionnelles post-Master 2

Une fois étudiée la répartition statistique des étudiants du Master 2 dans différents secteurs professionnels pour leur stage de Master 2 et leur premier emploi, il convient d’analyser les trajectoires professionnelles de ces étudiants. Autrement dit, il s’agit de connaître les différents types de postes occupés par ces étudiants une fois la formation terminée. A priori, l’hypothèse de trajectoires professionnelles ne relevant que d’un seul secteur professionnel serait vraisemblable : une fois un secteur professionnel intégré lors du premier emploi, le réseau professionnel constitué dans ce secteur, les compétences développées ou encore la volonté de monter les échelons d’une hiérarchie, justifieraient un certain cloisonnement entre les différentes catégories et donc une carrière professionnelle dans une seule catégorie professionnelle.

Pour vérifier cette hypothèse, les catégories précédemment construites ont été mobilisées pour étudier statistiquement les trajectoires professionnelles. Ainsi, ont été classifiés les différents postes occupés par les anciens étudiants du Master 2 selon les catégories suivantes : fonction publique d’Etat, fonction publique territoriale, université, instances internationales, sociétés et établissements publics, associations et ONG, et cabinets d’avocat.

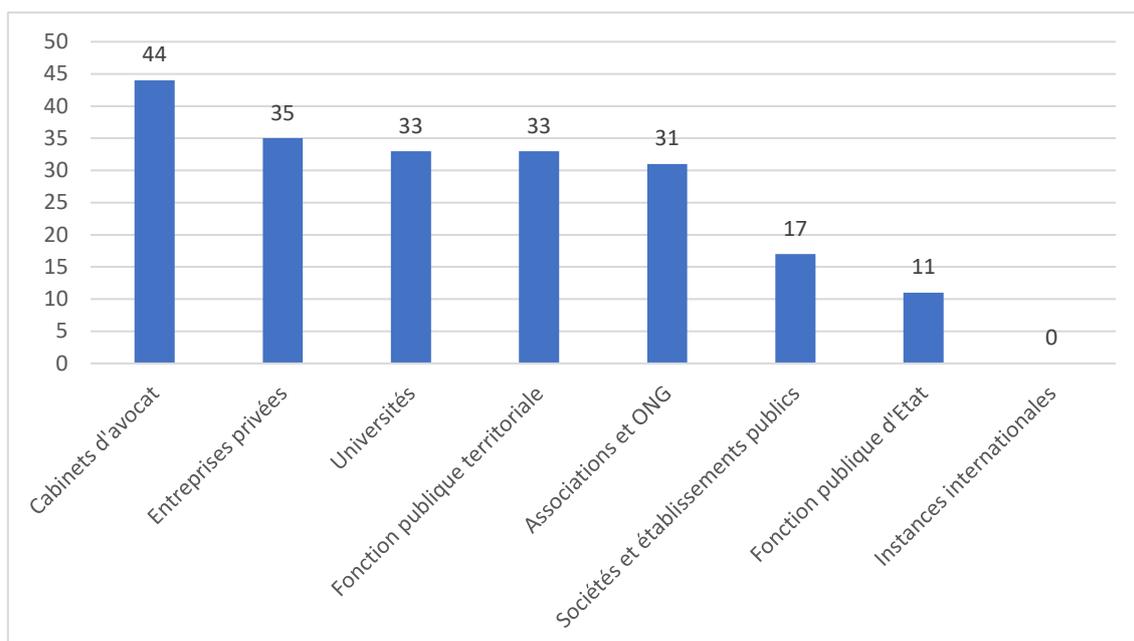
L’étude statistique des trajectoires des anciens étudiants du Master 2 permet d’abord de montrer quel est le pourcentage d’individus occupant, à un moment donné de leur trajectoire professionnelle, un poste dans l’une de ces différentes catégories.



Répartition des postes occupés dans les différentes catégories au cours de la trajectoire professionnelle des étudiants de la promotion 2000 à 2015

Ainsi, ce graphique montre par exemple que 48% des anciens étudiants du Master 2 occupent, à un moment donné de leur trajectoire professionnelle, un poste dans une entreprise privée. De même, 25% des anciens étudiants du Master 2 occupent, à un moment donné de leur trajectoire professionnelle, un poste dans une association ou une ONG. Puisque les étudiants peuvent avoir une expérience professionnelle dans plusieurs catégories, et ainsi avoir une trajectoire professionnelle mouvante dans différentes catégories, il est normal que l'addition des différents pourcentages soit supérieure à 100%. Ce graphique permet ainsi de voir que le secteur de l'entreprise privée est de loin celui dans lequel les anciens étudiants du Master 2 ont eu le plus d'expériences professionnelles (48%), suivi des associations et ONG (25%), de la fonction publique d'Etat (20%) et des cabinets d'avocat (19%).

De plus, l'étude statistique permet de montrer, pour chaque catégorie, le pourcentage de trajectoires rectilignes, à savoir le taux d'anciens étudiants du Master 2 dont la carrière professionnelle ne connaît qu'une seule catégorie professionnelle. Il s'agira des anciens étudiants du Master 2 qui réaliseront leur carrière professionnelle uniquement dans le secteur de l'entreprise privée ou de l'associatif par exemple (voir graphique suivant).



Taux de trajectoires rectilignes des étudiants des promotions 2000 à 2015 pour chacune des catégories

Ce graphique montre par exemple que seuls 35% des anciens étudiants du Master 2 qui travaillent dans la catégorie de l'entreprise privée ne vont pas changer de catégorie au cours de leur trajectoire professionnelle. Autrement dit, sur 100 anciens étudiants du Master 2 qui travaillent dans le secteur de l'entreprise privée, seuls 35 vont uniquement travailler, tout au long de leur trajectoire professionnelle, dans cet unique secteur. Inversement, 65% des anciens étudiants du Master 2 qui occupent, à un moment donné, un poste dans le secteur de l'entreprise privée, vont occuper des postes dans d'autres secteurs au cours de leur trajectoire professionnelle. Ainsi, ce graphique permet de comprendre que la majorité des anciens étudiants du Master 2 connaissent différentes catégories professionnelles au cours de leur trajectoire.

Il faut noter à ce stade que l'enquête, étant réalisée sur les promotions 2000 à 2015, ne s'est intéressée qu'à des anciens du Master 2 récemment diplômés, n'ayant pas derrière eux une longue carrière professionnelle. Si des données étaient récoltées sur des étudiants ayant obtenu leur diplôme il y a davantage de temps, le taux de trajectoires professionnelles rectilignes, c'est-à-dire n'appartenant qu'à une seule catégorie, aurait été probablement bien inférieur du fait d'une plus longue carrière professionnelle.

Quels sont les facteurs explicatifs de ce changement fréquent de secteurs professionnels des anciens étudiants du Master 2 DETR ? En dehors de la volonté personnelle de changer de secteurs professionnels, laquelle ne peut être mesurée par cette étude statistique, deux éléments sont ici à analyser.

D'une part, la proportion de chômage et de contrats précaires est à prendre en compte. En se fondant sur les données disponibles pour la réalisation de cette étude, environ 10% des

anciens étudiants du M2 DETR connaissent une période de chômage ou d'inactivité au cours de leur trajectoire professionnelle⁹.

C'est surtout le taux de précarité des emplois occupés par les anciens étudiants du M2 DETR en début de carrière qui peut expliquer des changements de catégories professionnelles au cours de la trajectoire professionnelle. Concernant le taux de précarité, pour les étudiants de la promotion 2007 à 2010, 64% des contrats de premier emploi sont des contrats précaires¹⁰, et 54% des contrats de l'emploi occupé 30 mois après l'obtention du diplôme sont de ce même-type¹¹. Pour les étudiants de la promotion 2012 à 2014, le taux de précarité du premier emploi reste autour de 64%, néanmoins le taux de précarité pour l'emploi occupé 30 mois après l'obtention du diplôme passe seulement à 30%. Ainsi, en analysant le statut de l'emploi des promotions 2007 à 2010 et 2012 à 2014, le taux majoritaire de précarité pour le premier emploi constitue un indice pouvant expliquer la prédominance de trajectoires mouvantes, notamment en début de carrière professionnelle.

D'autre part, le changement fréquent de secteur professionnel peut être expliqué par la possibilité pour les anciens étudiants du Master 2 DETR de reconverter leurs compétences. Les compétences acquises dans certains secteurs professionnels peuvent ainsi être valorisées dans d'autres secteurs. Au cours du colloque du 1^{er} décembre 2017, plusieurs anciens étudiants du Master 2 ont en effet souligné cette possibilité de réorientations dans leur carrière professionnelle. Les trajectoires professionnelles présentées ci-dessous en sont de bonnes illustrations.

V - Quelques exemples de trajectoires professionnelles

Exemple 1 :

- Juriste dans une association de protection de l'environnement (7 ans) – Dossiers contentieux, conseils juridiques, formations.
- Juriste à l'Agence Française pour la Biodiversité (depuis 2018).

Exemple 2 :

- Juriste au Centre national de prévention et de protection (CNPP) (2 mois) - Veille juridique et rédaction de synthèse des textes.
- Juriste dans un cabinet de conseil (6 mois) – Recherches et veille juridiques sur la réglementation environnementale de l'eau.
- Juriste au Grand port Maritime du Havre (depuis 2009) - Suivi de dossiers de désimplantation de sites industriels, analyse et conseil sur la réglementation sur l'eau et la protection de la nature.

⁹ Sur la base des répondants à un questionnaire, couplé à des recherches empiriques sur internet, soit environ 140 étudiants. N'est pas prise en compte dans ce calcul la période d'inactivité post-obtention du diplôme consistant à la recherche du premier emploi.

¹⁰ L'emploi précaire regroupe les contrats à durée déterminée, les emplois intérimaires, ou encore les postes de vacances.

¹¹ Emeline Jalbert, « Insertion professionnelle des diplômés, promotions 2007 à 2012, du master 2 Droit de l'environnement, des risques et des territoires, Université de Strasbourg », Université de Strasbourg, 2016.

Exemple 3 :

- Vacataire à l'université (8 mois) - Recherches juridiques sur la problématique du préjudice écologique.
- Juriste dans une association de protection de l'environnement (3 ans) – Dossiers contentieux, conseils juridiques, formations.
- Chargé de projets puis conseiller entreprises « Risques et Environnement » à la Chambre de commerce et d'industrie (depuis 2012) – Service de l'aménagement du territoire, puis service du développement durable.

Exemple 4 :

- Juriste à Total (depuis 2005) – Contrats, conseils et contentieux publics et privés en droit de l'environnement et de réglementation des produits.

Exemple 5 :

- Recherche doctorale en droit de l'environnement (5 ans).
- Ingénieur de recherche (2 ans).
- Formateur indépendant des agents de l'Etat (depuis 2008).
- Qualifié aux fonctions de Maître de conférences (depuis 2015).
- Maître de conférences (2016).

Exemple 6 :

- Chargée d'affaires juridiques à la DREAL (8 mois) - Suivi, instruction et analyse critique des dossiers ICPE, pilotage de visites.
- Reprise de formation – Mastère spécialisé Management de la Qualité de la Sécurité et de l'Environnement.
- Chargée de mission à la Société des Carrières de l'Est (depuis 2016) - Suivi et contrôle de la politique sécurité.

Exemple 7 :

- Avocat en cabinet (3 mois) – Droit des étrangers.
- Avocat indépendant (depuis 2010) - Droit public, droit de l'environnement, droit de l'urbanisme, droit d'asile.
- Vacataire à l'université (depuis 2010).

Exemple 8 :

- Juriste en droit de l'environnement dans un cabinet de conseils (1 an).
- Juriste en droit de l'environnement dans une entreprise automobile (1 an).
- Avocat en cabinet (2 ans) – Droit de l'environnement et de l'aménagement.
- Avocat aux Ports de Paris (depuis 2010) – Droit de l'environnement et de l'urbanisme.

Exemple 9 :

- Juriste « Hygiène Sécurité Environnement » à EDF (1 an).
- Chargée de mission à la police de l'environnement à l'ONCFS (depuis 2013).

Exemple 10 :

- Assistant de projet dans une association de protection des animaux au Mozambique (1 an).
- Assistant de projet dans une ONG (1 an).
- Juriste à l'Union internationale pour la conservation de la nature (4 ans).
- Juriste-Consultant indépendant (depuis 2013).

Exemple 11 :

- Chargée de mission environnement et développement durable, commune d'Illkirch-Graffenstaden (depuis 2014).

Exemple 12 :

- Tribunal de Grande Instance de Colmar (1 an) - Assistante de justice.
- Parc naturel régional des Ballons des Vosges (4 ans) - Chargée de programme.
- Parc naturel régional de l'Avesnois (2 ans) - Responsable du pôle éco-citoyenneté.
- Syndicat mixte du SCOT du bassin d'Annonay (3 ans) - Cheffe de projet.
- Communauté d'agglomération du bassin d'Annonay (depuis 2013) - Responsable du service Urbanisme.